

Lisez attentivement ce courrier car vous y trouverez :

- Les dates de reprises des entraînements et les horaires
- Les modalités de paiement et les tarifs
- Les permanences des inscriptions

1) Permanences de réinscriptions :

Dojo Marc Sangnier	
Mercredis 30 août, 6 et 13 septembre	De 17h00 à 20h00
Vendredis 1, 8 et 15 septembre	De 18h00 à 20h00

Au-delà de ces dates, inscriptions pendant les cours

2) Reprise des cours :

A partir du lundi 18 septembre 2023

3) Les tarifs : AUCUNE INSCRIPTION SANS PAIEMENT !

Pensez à faire votre attestation paiement de la CAF du mois d'août 2023.

COTISATIONS Enfants et jeunes 5/18 ans :

MONTANT DU QUOTIENT FAMILIALE	PEIN TARIF	PARTENAIRE CLUB	Dispositif Pass'Sport	TOTAL
Aide Secours populaire	190€	95€	50€	Selon calcul
De 0 à 706	190€	95€	50€	45€
707 et +				170€

Réduction de 5%, 10% à 15% pour les membres de la même famille **hors carte partenaire/hors réductions**
Dispositif Pass'Sport : sur présentation du code reçu par mail.

COTISATIONS adultes à partir de 18 ans :

	ADULTES	ETUDIANTS/SANS EMPLOI
KARATE si un enfant inscrit au club	80€	
KARATE	150€	130€
BODY KARATE	100€	
KARATE FULL CONTACT	150€	130€
RENFORCEMENT MUSCULAIRE (muscultation)		100€

Documents administratifs : à joindre **impérativement** pour toute inscription

- * Fiche d'inscription à remplir * 1 enveloppes timbrées
- * 1 photo pour toute nouvelle inscription
- * Le paiement

Si vous bénéficiez de réductions :

* attestation de paiement caf du mois d'août	* L'enveloppe du Secours Populaire
* Le courrier du dispositif « Pass'Sport »	